

OPTION HISTOIRE DES ARTS



L'enseignement de l'Histoire des Arts au lycée contribue à l'épanouissement culturel des élèves par l'accès à une culture artistique étendue et pluridisciplinaire (arts plastiques, architecture , cinéma , musique, théâtre , photographie , design) . Cet enseignement est particulièrement destiné aux élèves que les arts intéressent , mais qui n'éprouvent pas le besoin de développer une pratique créatrice. Sont favorisés la rencontre directe avec les œuvres et des professionnels de la culture, les sorties , spectacles , voyages d'études, les travaux avec des partenariats (Caue, Musée d' Angoulême, Via Patrimoine, Frac, Cibdi...)

Cet enseignement existe sous la forme de : l'enseignement facultatif en secondes (3h) conseillé pour poursuivre l'option de spécialité à partir de la 1ère (5h) , laquelle prépare à un bac L -Histoire des Arts doté d'un coefficient 6 , ou encore l'option facultative(3h) à partir de la 1ère. Par la constitution d'un « bagage culturel » (un plus apprécié « post-bac ») , le bac L Arts Hida ouvre vers des orientations diversifiées, qui peuvent être liées à cette spécificité (Ecole du Louvre , fac Histoire des Arts, Ecole du Patrimoine ...) tout en restant ouvertes à des voies plus larges. (ex : disciplines « humanistes » Histoire , Lettres,...Classes- Prépa ..Bts tourisme BTS com)) et toutes les orientations des classes littéraires(droit, langues..)

Le choix de cet enseignement s'effectue lors de l'inscription au sein du lycée.

